

Mise à jour du programme EMTN

Modalités de mise à disposition du prospectus

Imerys vient de procéder à la mise à jour de son programme EMTN (« Euro Medium Term Notes »), d'un montant de 3 milliards d'euros.

Le prospectus de base a été déposé à la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Luxembourg), et approuvé par cette dernière le 24 juin 2019 ; il est disponible sur le site Internet de la Société www.imerys.com dans la rubrique « Finance / Publications & Information Règlementée / Prospectus-EMTN », au siège social, auprès de l'agent payeur désigné dans le prospectus ainsi que sur le site Internet de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu.

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, avec un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros et 18 000 salariés en 2018, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.

Des informations plus complètes sur Imerys peuvent être obtenues sur son site Internet (www.imerys.com), rubrique Information Réglementée, notamment dans son Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2019 sous le numéro D.19-0175 (également disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org). Imerys attire l'attention des investisseurs sur le chapitre 4 "Facteurs de risques et Contrôle Interne" du Document de Référence.